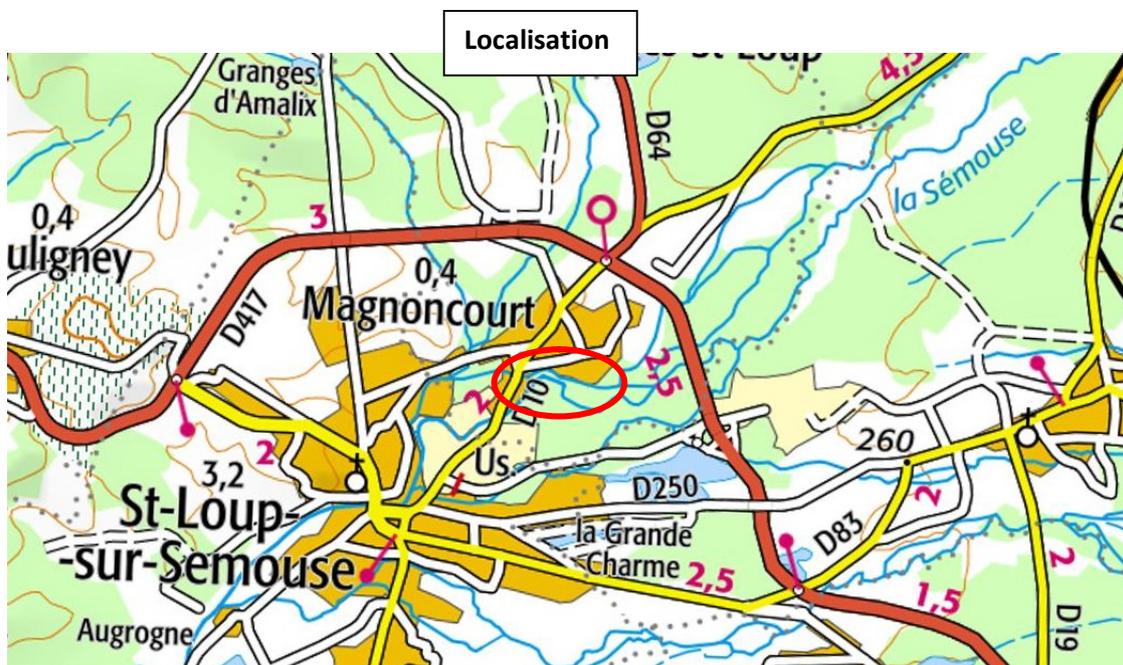


Nouveau parcours de pêche, la petite Charme à Corbenay

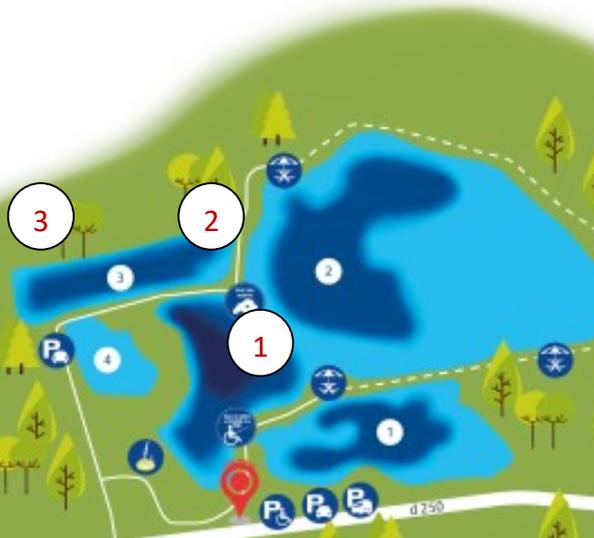
Ce début d'année 2022 va être marqué par l'ouverture à la pêche de la petite à Charme, située sur la commune de Corbenay. Ce site, composé de 4 gravières, a été acheté par la Fédération de Pêche au Département de la Haute-Saône, et va enfin pouvoir ouvrir ses portes au public.



Le site a été aménagé afin de permettre aux pêcheurs et aux non-pêcheurs de venir profiter au mieux du site. On peut noter la création d'un chemin de randonnée pédestre permettant de faire le tour complet du site, d'un ponton destiné aux personnes à mobilité réduite, de deux parkings, ou encore la mise en place de tables de pique-nique.

Concernant la pêche, l'ouverture aura lieu **le dimanche 2 janvier 2022 dès 7h53**. Vous pourrez accéder aux 3 gravières ouvertes à la pêche, à la seule condition de posséder une carte de pêche fédérale pour l'année 2022.

Une réglementation spécifique pour chaque plan d'eau a été mise en place, afin de tenter de satisfaire le plus grand nombre de pêcheurs possibles, en voici les principaux détails :



1

Le Bass-center (1,8 hectare) : Il est principalement destiné à la pêche du Black-bass, mais les pêcheurs pourront également avoir la chance de capturer d'autres espèces de carnassier.

2

Le Parcours carnassier en Float-tube (7,6 hectares) : Il est exclusivement réservé à la pêche du carnassier du dernier samedi d'avril au 31 janvier. En dehors de cette période, la pêche sera réservée à la pêche de la carpe.

3

Le parcours de pêche à la carpe (1 hectare) : Sa vocation principale est la pêche de la carpe, qui est possible soit de manière traditionnelle, soit à la grande canne.

À noter qu'une règle commune a été établie pour l'ensemble des gravières, la pêche devra être obligatoirement pratiquée **en No-kill**. C'est-à-dire que tout poisson capturé devra être immédiatement remis à l'eau. La pêche devra également être réalisée à l'aide d'hameçons sans arpillons, et pour la pêche du carassin, seule la pêche aux leurres artificiels sera autorisée.

La réglementation complète est visible sur les panneaux d'information disposés autour des étangs, ou sur notre site internet.

www.peche-haute-saone.com

La fédération de Pêche de Haute-Saône vous accueille Bienvenue à la Petite Charme, commune de Corbenay













-  Parking
-  Parking PMR
-  Parking Car
-  Air de pique-nique
-  Profondeur
0.5m - 1.5m - 2.5m - 3.5m - 4.5m - 5.5m - 6.5m
-  Végétation
-  Chemin de promenade

La Petite Charme est un ancien site d'extraction de granulats qui a été définitivement fermé en 2008. Ce parc de plans d'eau, composé de 4 gravières, est devenu depuis 2019 propriété de la Fédération de Haute-Saône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Plusieurs aménagements ont été réalisés sur le site, comme la création du chemin permettant de faire le tour complet des plans d'eau (un tour représente environ 1,6 km), la création de postes de pêche, ou encore la mise en place d'aires de pique-nique. Les différentes gravières permettent de pratiquer des modes de pêche diversifiés :

- **Gravière n°1** : Bass-center.
- **Gravière n°2** : Pêche du carassin en float-tube.
- **Gravière n°3** : Pêche de la carpe
- **Gravière n°4** : Réserve de pêche

Sur les 3 gravières autorisées à la pêche, les poissons capturés devront obligatoirement être immédiatement remis à l'eau sans distinction de taille ni d'espèce (no-kill). Grâce à ces modes de pêches diversifiés, les 3 gravières concernées par la pêche se sont vue labellisées par la Fédération Nationale de la Pêche en France en tant que parcours «passion».

Quels poissons ?

		
Ablette	Carpe	Brochet
		
Gardon	Tanche	Sandre
		
Silure	Brème commune	Black-Bass

Ce site abrite de nombreuses autres espèces sauvages

		
Le héron cendré	Le martin pêcheur d'Europe	Le foulque macroule
		
Le grèbe huppé	Le cygne tuberculé	Le canard colvert

Pour pouvoir pratiquer la pêche, vous devez être muni d'une carte de pêche d'une AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection en Milieu Aquatique). Vous pouvez vous la procurer sur le site www.cartedepeche.fr














Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

Crédit photos : Laurent Madelin

Grâce à ces divers aménagements et aux modes de pêches choisis, le site a pu être labellisé comme « parcours passion », et bénéficie à présent d'une reconnaissance nationale. Les sites labellisés sont consultables sur le site internet suivant :

<https://www.generationpeche.fr/203-parcours-labellises.htm>

